

Avis d'appel à candidatures

Directive 2014/23/UE – Délégation de service public pour l'aménagement et l'exploitation d'une halte nautique à Pantin (93) – Canal de l'Ourcq

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Paris - Direction de la voirie et des déplacements - service des canaux - 62 quai de la Marne, Point(s) de contact : Service des canaux, 75019, Paris, F, Téléphone : (+33) 1 44 89 14 14, Courriel : dvd-canauxmarches@paris.fr, Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.paris.fr/concessions>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

<https://marches.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Se reporter à l'avis publié au JOUE et au BOAMP (n°17-146613)

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Délégation de service public pour l'aménagement et l'exploitation d'une halte nautique à Pantin (Seine-Saint-Denis) (2° avis). Numéro de référence Ville de Paris : 2017V37D7DSP-R4576

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Installation portuaire ; Descripteur principal : 63721200

II.1.3) Type de marché :

Services

II.1.4) **Description succincte** : Délégation de service public pour l'aménagement et l'exploitation d'une halte nautique à Pantin (Seine-Saint-Denis) - canal de l'Ourcq pour une durée maximale de 20 ans.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Se reporter à l'avis publié au JOUE et au BOAMP (n°17-146613)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Se reporter à l'avis publié au JOUE et au BOAMP (n°17-146613)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Plan d'eau du bassin de Pantin (93 500), côté rive gauche du canal de l'Ourcq à grand gabarit - département de Seine-Saint-Denis.

II.2.4) Description des prestations :

Un local en pied d'immeuble, face à l'emplacement de la future halte nautique, sera mis à disposition du prestataire afin d'y accueillir une capitainerie. La durée prévisionnelle de la concession sera déterminée en fonction de la durée d'amortissement des investissements. Offre de base à faire sur 20 ans ; une variante pourra être faite sur une autre durée entre 18 et 20 ans. Le plan d'eau dédié s'étendra sur une longueur de 230 m. de berge pour une largeur comprise entre 15 et 20 m. Cet équipement devra pouvoir accueillir environ 45 bateaux de 8 à 15 m. de long selon les configurations d'aménagement proposées. Les travaux de création concerneront la mise en place de dispositifs d'apponnement et de création d'équipements permettant une exploitation respectueuse de l'environnement. Le prestataire assurera la transformation du local mis à sa disposition en capitainerie hébergeant notamment sanitaires, laverie et autres services proposés aux plaisanciers.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Se reporter à l'avis publié au JOUE et au BOAMP (n°17-146613)

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 240

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat sera autorisé à compléter son offre par des activités annexes comme la vente de matériel d'accostillage ou la location de bateaux. L'ouverture de la halte nautique devra se faire au plus tard 6 mois après la date de notification du contrat. Date prévisionnelle de notification du marché : fin 2018.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la Profession**

III.1.2) Capacité économique et financière

Se reporter à l'avis publié au JOUE et au BOAMP (n°17-146613)

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Se reporter à l'avis publié au JOUE et au BOAMP (n°17-146613)

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession

Prestations attendues : exploitation de la halte nautique; mise à disposition de tous

les équipements nécessaires à cette exploitation; entretien et nettoyage de la capitainerie, des appontements, des berges et du plan d'eau mis à disposition; accueil des plaisanciers et mise en place des services utiles et nécessaires à ces derniers ; promotion et valorisation touristique de la halte nautique et des canaux parisiens; création et exploitation d'un site Internet multilingue.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

23 novembre 2017 - 16:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

Se reporter à l'avis publié au JOUE et au BOAMP (n°17-146613)

VI.5) DATE D'ENVOI DE L'AVIS AU JOUE ET AU BOAMP

17 octobre 2017